



DÉVELOPPEMENT
DES ARTS
VIVANTS
EN MASSIF CENTRAL

CAHIER DES CHARGES

Accompagnement d'équipes artistiques dans le cadre des présentations de projets de création lors des rencontres professionnelles DAV 2018

PROJET

Développement des arts vivants en Massif central

CONTACT

Réseau en scène Languedoc-Roussillon
8 avenue de Toulouse - CS 50037 - 34078 Montpellier cedex 3

Julie JOSSERAND | j.josserand@reseauenscene.fr | 04 67 66 90 84 | 07 68 29 53 74
Chloé GRIMAUD | c.grimaud@reseauenscene.fr | 04 67 66 90 81

*Le projet Développement des arts vivants en Massif central est cofinancé par l'Union européenne (Feder)
dans le cadre du Programme opérationnel Massif central 2014-2020,
par le FNADT dans le cadre de la Convention de Massif central 2015-2020 et par la Région Nouvelle-Aquitaine.*



1 | CONTEXTE

Réseau en scène Languedoc-Roussillon

Réseau en scène Languedoc-Roussillon est l'association régionale de développement du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon. Elle a été créée à l'initiative conjointe de la Région Languedoc-Roussillon et de la Drac Languedoc-Roussillon et reçoit le soutien des Départements de l'Aude, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Certains projets de Réseau en scène sont également soutenus par l'Union Européenne.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon a pour objectif de contribuer au développement artistique et culturel du Languedoc-Roussillon pour en faire un lieu d'accueil pour les créateurs de tous horizons et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques. Ses domaines d'intervention sont le théâtre, la musique, la danse, le cirque, les arts de la rue et les formes pluridisciplinaires.

L'association exerce ses missions autour de plusieurs pôles :

Accompagner la diffusion

L'association contribue à prolonger la durée de vie des œuvres créées en Languedoc-Roussillon en actionnant plusieurs dispositifs lui permettant d'accorder des garanties financières. Au travers de ces dispositifs d'aide, elle favorise l'exploitation de créations affirmant un propos artistique exigeant sur de plus longues périodes et stimule leur circulation par un élargissement de leurs possibilités de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Informer et mettre en réseau

Réseau en scène Languedoc-Roussillon développe des actions d'information et d'animation de réseaux dans le champ professionnel du spectacle vivant. Elle propose des outils qui accompagnent les équipes artistiques et les diffuseurs dans leur structuration. Elle met en place des processus de mises en relation et d'échanges entre les opérateurs culturels afin de faire émerger de véritables réseaux de diffusion sur le territoire régional, national et européen.

L'association assure par ailleurs la coordination du Coreps Languedoc-Roussillon (comité régional des professions du spectacle), instance de dialogue social régional dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel.

Coopérer et s'ouvrir sur l'Europe

Le besoin de désenclaver le territoire régional et de s'appuyer sur les circulations naturelles d'échanges conduit Réseau en scène Languedoc-Roussillon à mener une politique d'ouverture extra-territoriale. Ainsi, l'association engage des partenariats forts sur le territoire national en co-signant notamment la Charte d'aide à la diffusion et en s'inscrivant dans une dynamique de réseau européenne. Membre de l'IETM, partenaire des projets européens Meeting the Odyssey (cofinancé par le programme Culture 2007-2013) et Développement des arts vivants en Massif central (cofinancé par le FEDER et le FNADT), Réseau en scène Languedoc-Roussillon s'implique dans des réseaux spécialisés en matière de coopération européenne à l'échelle régionale, nationale et internationale et se mobilise en faveur de l'accompagnement des acteurs du territoire régional vers l'international.

Le projet Développement des arts vivants en Massif central (DAV)

Les arts vivants comme dynamique d'innovation et de développement du Massif central :

Le projet Développement des arts vivants réunit 7 partenaires, implantés dans les 4 régions du Massif central. Engagés dans une démarche de coopération pour 3 ans, ces organismes, qui partagent des missions de développement culturel et d'accompagnement artistique, unissent leurs forces pour renforcer la filière professionnelle des arts vivants et soutenir les pratiques innovantes sur le territoire du Massif central.

Les objectifs

- Renforcer la filière professionnelle des arts vivants,
- développer des pratiques économiques, sociales et culturelles innovantes,
- stimuler des projets culturels fédérateurs ayant un fort impact économique et social.



A qui s'adresse le projet DAV ?

- Artistes, groupes de musique et compagnies,
- lieux de programmation et de diffusion,
- réseaux et fédérations,
- acteurs de la filière des musiques actuelles (accompagnement, enseignement, production),
- collectivités territoriales et intercommunalités (élus et techniciens),
- acteurs de l'action publique (éducation, social).

Les Rencontres DAV

Parmi les différentes actions portées par les partenaires du projet, sont organisées des rencontres professionnelles annuelles. En 2018, ces journées se tiendront les 14 et 15 mars à Vézelay (89).

Pour faciliter les dynamiques de réseaux et la circulation d'œuvres actuelles de spectacle vivant dans les territoires du Massif central, les rencontres professionnelles invitent les acteurs de la filière à se rassembler autour d'ateliers thématiques, de visionnages de spectacles et de présentations de projets de création.

Un appel à candidatures a ainsi été ouvert aux compagnies professionnelles des 22 départements du Massif central. Un collège de professionnel se réunira en décembre 2018 pour sélectionner les compagnies qui participeront aux rencontres.

Seront sélectionnées :

- 3 compagnies pour le visionnages de leur spectacle (créations finalisées).
- 6 compagnies pour la présentation de leur projet de création dans le cadre de salons d'artistes.

Cette consultation vise à engager un prestataire qui pourra mener un travail d'accompagnement de présentation de projet auprès des équipes artistiques, selon les objectifs et les conditions exposés ci-après.

Présentation de projets artistiques

Par projets de création, le projet DAV fait référence à :

- Des œuvres de spectacle vivant en cours de création sur la saison 2017-2018.
- Ces créations sont actuellement non finalisées et les dates de représentation sont recherchées ou prévues à partir de septembre 2018.
- L'équipe porteuse de projet est en recherche de partenariats pour achever la création de l'œuvre et sa programmation. Elle a néanmoins déjà la promesse d'un partenariat avec au moins un opérateur culturel qui s'engage à l'accompagner sur les rencontres de Vézelay pour soutenir son projet.
- Les porteurs de projet peuvent être des artistes indépendants, des collectifs artistiques ou des compagnies professionnelles. Leur siège social est localisé dans un des 22 départements du Massif central.

Ces présentations, lors des Rencontres, seront assurées par deux intervenants :

- le responsable artistique du projet
- un opérateur culturel partenaire

Les présentations se feront sous forme de salons d'artistes où chaque équipe artistique disposera d'une durée de 20 minutes pour présenter son projet. Elles devront répéter l'exercice à 3 reprises devant une audience constituée d'acteurs culturels et artistiques, renouvelée à chaque présentation.

Chaque compagnie peut organiser de la manière dont elle le souhaite la présentation de son projet. Il doit néanmoins s'agir d'une présentation orale. Le format de salons d'artistes a pour but de favoriser l'interaction avec les professionnels et les compagnies doivent se préparer à un dialogue.



Ces présentations visent à introduire, dans le respect du format :

- les traits artistiques principaux de l'œuvre en création, intention, propos, style, caractère, références, sujet de recherche et objets de travail...
- l'état d'avancement, les axes à développer et les étapes à réaliser pour compléter le projet : évolutions et perspectives attendues, recherche de partenariats, phasages proposés, etc.

La finalité pour les équipes artistiques est de pouvoir informer, communiquer et transmettre leur travail en cours, notamment auprès de professionnels, pour favoriser une dynamique d'échanges et de mise en réseaux permettant d'établir des partenariats ou autres soutiens sur les prochaines étapes du projet.

Les rencontres se définissent ainsi comme un cadre d'opportunité de dialogue entre différents interlocuteurs et pour trouver ou construire des soutiens en adéquation avec les œuvres proposées.

2 | PRESTATION ATTENDUE : ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES ARTISTIQUES

Objectifs de la mission

Cette mission consiste en une prestation d'accompagnement des compagnies artistiques devant se dérouler de janvier à début mars 2018. Il s'agira de les aider à préparer leur présentation de projet de création dans le cadre des salons d'artistes mis en place lors des rencontres DAV, les 14 et 15 mars 2018 à Vézelay.

Cette mission vise à appuyer les savoirs et capacités suivantes auprès des bénéficiaires :

- formuler oralement (informer/communiquer) les éléments essentiels du projet artistique,
- présenter le montage et l'état d'avancement du projet vis-à-vis de ses différentes dimensions : actions, communication, logistique, technique, financier et budgétaire...
- définir, choisir et créer le format adéquat pour présenter le projet : répartition de la parole, interprétation artistique ou non, éventuelle utilisation de support...
- assurer la présentation du projet artistique, en temps réel, dans le respect de la durée et du contexte proposé lors des rencontres.

Etapes de la prestation

La prestation se déroulera en respectant les principales étapes suivantes :

- phase de diagnostic : identification et analyse des compétences et des fragilités, repérage des besoins et des points sensibles sur lesquels l'accompagnement est nécessaire.
- mise en œuvre d'un accompagnement ciblé et adapté aux besoins spécifiques et respectifs de chaque compagnie.

Cet accompagnement comprend l'élaboration et la conduite d'une série d'entretiens (en présentiel ou à distance selon les possibilités) avec les compagnies, comme temps de travail individuels ou collectifs, en fonction des nécessités et des problématiques dégagées.

Calendrier prévisionnel

- Accompagnement des équipes artistiques entre le 8 janvier et le 9 mars 2018.
- Les temps de travail sont à organiser selon les disponibilités des différentes parties.

Montant de la prestation

Le montant de la prestation est évalué à 500 € TTC par accompagnement.

Les frais de mission relatifs à ces sessions d'accompagnement sont inclus dans ce budget.

Fait à Montpellier, le 02 novembre 2018

